



SARL EN DIFFICULTES ET AVEC DE GROSSES DETTES

Par **saragaglia laureen**, le **08/06/2018** à **10:05**

Bonjour,

Je vais essayer d'expliquer clairement ma situation sans être trop longue.

Alors voilà, mon père avait un commerce en SARL dans laquelle mon frère était embauché. Au décès de mon père en 2013, mon frère et moi avons décidé de reprendre cette entreprise en créant une nouvelle SARL (nos statuts : gérants non salariés (51% mon frère et 49 % moi-même). Mon père avait beaucoup de dettes, nous avons donc du faire un gros emprunt à la banque dont nous sommes cautionnaires perso (60000€), un membre de notre famille nous a prêté le capital (15000 €) et nous avons également du nous mettre d'accord avec le propriétaire sur les dettes du loyer (paiement de 11000€ en plusieurs mensualités à partir de 2020 à la fin de notre prêt bancaire).

J'ai donc travaillé avec mon frère jusqu'en Décembre 2015, puis je suis partie car avec toutes ses charges, il était difficile d'en vivre à deux. Je suis donc depuis en CDI.

Entre temps, mon frère a changé de local pour pouvoir économiser un peu sur le loyer, sauf que le propriétaire de l'ancien local a exigé que dans ce cas, on commence à le payer les dettes du loyer.

Aujourd'hui, des dettes se sont accumulés et mon frère ne se sort aucun salaire, il a même du retourner vivre chez ma mère.

Les charges mensuelles de l'entreprise actuellement sont :

- 829 € de prêt
- 200 € de loyer impayés
- dette de 4000 € à un fournisseur donc on le paye 200 € par mois
- dette de 3200 € auprès du RSI donc on a mis en place un paiement de 150 € par mois
- dette de 4000 € auprès de notre comptable
- 15000 € de capital que l'on compte bien rembourser
- et bien sur toutes les charges inhérentes à l'entre prise (400€ loyer, environ 250 € de fournitures, eau, électricité etc...)

le chiffre d'affaire de l'entreprise varie entre 2000 € et 6000 € par mois

Nous avons l'impression d'être dans une impasse. La banque nous a supprimé notre découvert autorisé, donc aujourd'hui on arrive à peu près à payer tout le monde mais c'est

trés juste.

Quelle pourrait-être la solution?

- Vendre le fond? Mais dans tous les cas, ça ne remboursera jamais toutes les dettes
- Essayer de continuer en se serrant la ceinture pendant au moins 3 ans?
- redressement judiciaire ou liquidation judiciaire? Mais quels sont les impacts sur nos vies perso? Interdits bancaires? saisis des biens?

Merci de m'éclairer, je ne sais pour le moment pas trop vers qui me tourner

Merci beaucoup